



**Zentraler Personalausschuss
Central Staff Committee
Le Comité central du personnel**

Munich, 30.10.2013
s13153cpf - 0.2.1/3.1

Chers collègues,

La 137^e session du Conseil d'administration (CA) s'est tenue le 16 octobre, c'est-à-dire la veille des célébrations du quarantième anniversaire de la CBE, qui ont été marquées par une grève très suivie et par une manifestation devant le bâtiment Isar.

Le Président a commenté ces événements dans le Communiqué n° 39. Le Comité central du personnel aborde ci-dessous les points les plus importants pour le personnel, à savoir les discussions sur les tensions sociales au sein (et autour) du CA.

137^e session du Conseil d'administration le 16 octobre

Il n'a d'abord pas été fait mention des tensions sociales au sein du CA. L'un des premiers points à l'ordre du jour était le "rapport d'activités" du Président (CA/88/13). Celui-ci a indiqué oralement que les performances de l'Office étaient légèrement supérieures à celles de l'an dernier, grâce à l'amélioration de l'efficacité et à une réaffectation des ressources au profit de l'examen (quelque 130 nouveaux recrutements). Le Président a affirmé que des améliorations attendues depuis longtemps avaient été apportées dans le cadre de la feuille de route RH, par exemple les dispositions relatives aux grèves. Il a estimé que ces nouvelles dispositions avaient été appliquées "avec succès" et qu'elles permettent d'organiser une grève, comme l'avait montré l'initiative LIFER. Il a également évoqué "l'ambiance" à l'Office sans montrer de signe d'inquiétude, ni proposer un moyen de résoudre les difficultés actuelles.

De nombreuses délégations ont pris la parole et, comme d'habitude, ont félicité le Président (ainsi que le personnel) pour ces résultats. Le contenu des interventions a toutefois considérablement évolué par rapport aux précédentes sessions du Conseil. Plusieurs délégations ont fait observer qu'elles "*avaient pris l'habitude de lire des rapports positifs*" (sic).

La plupart des délégations ont commenté les conflits sociaux à l'OEB. Plusieurs d'entre elles ont indiqué qu'elles souhaiteraient voir ces conflits résolus et "*se sont demandé quels auraient été les résultats [de l'Office] sans le conflit*". De nombreuses délégations ont affirmé que "*les deux acteurs du conflit doivent prendre leurs responsabilités pour trouver des solutions*".

Les commentaires des délégations montrent clairement qu'elles sont de plus en plus conscientes du conflit interne. Le Président n'en a pas moins déclaré que le CA avait exprimé un soutien manifeste pour poursuivre l'application de la feuille de route RH. Il a également fait valoir qu'aucune condition préalable ne peut être posée au dialogue et qu'un "*partenaire social fiable, représentant tous les agents, est nécessaire*".

Le Président du Comité central du personnel a déclaré que

- le Comité est toujours disposé à entamer des discussions avec le Président, et qu'il représente tous les agents dans l'intérêt de l'Office ;

- le Comité apprécierait de voir le Président créer les conditions d'une atmosphère loyale pour de telles discussions ;
- le Comité a formulé à plusieurs reprises des propositions pour parvenir à des solutions consensuelles, en suggérant par exemple de confier des questions juridiques à des experts externes afin d'obtenir une évaluation indépendante. Cela aurait été utile pour plusieurs des principales préoccupations du personnel (telles que les dispositions en matière de grèves, les directives relatives aux enquêtes, les absences irrégulières, etc.) qui sont à l'origine des tensions actuelles et qui font également l'objet de l'initiative LIFER. Le Président s'y est jusqu'à présent refusé.
- le partenaire de négociation adéquat serait l'union syndicale de l'OEB (USOEB). Le Président n'a jusqu'ici ni reconnu ni invité l'USOEB.

Nous croyons savoir que les discussions relatives aux tensions sociales se sont poursuivies pendant la très longue session confidentielle du CA et que les délégations ont réclamé la résolution du conflit. Lorsque la session principale du CA a repris, le Président du CA a brièvement résumé ces discussions en déclarant que des solutions doivent être trouvées et que les deux parties doivent prendre leurs responsabilités. Le Président a répété que, selon lui, le CA continue de soutenir sa feuille de route RH. Cette interprétation des commentaires des délégations est à nos yeux assez surprenante.

Dans un autre domaine, le Président a informé le Conseil que M. Thomas Michel (DP 4.4) serait en charge, à temps plein, du nouveau bâtiment de La Haye. Nous sommes curieux de voir s'il sera remplacé et par qui.

La proposition du Président visant à rejeter le "réexamen des directives relatives aux grèves" (CA/93/13), qui avait été demandé par la représentation du personnel, figurait parmi les derniers points de l'ordre du jour. Bien que nous ayons indiqué clairement aux délégations que ces dispositions ne seraient probablement pas approuvées dans leurs propres pays, et qu'il était temps pour elles de prendre leurs responsabilités, le Conseil a suivi la recommandation du Président et l'avis du VP5 en rejetant ce réexamen. La question sera maintenant portée devant le Tribunal administratif de l'OIT. Cette décision nous a surpris, car il nous semblait que le CA était désormais conscient de l'importance de ce thème dans le conflit social.

Notre impression générale - confirmée par des discussions informelles avec les délégations - est que le CA est très préoccupé par le conflit social. De nombreuses délégations ont commenté le taux de participation élevé lors du vote relatif à une grève et ont fait part de leur intérêt à connaître les niveaux de participation aux grèves elles-mêmes. Les réactions ont été diverses concernant le contenu des litiges. Les délégations ont toutefois montré beaucoup de compréhension pour certaines revendications du personnel, et des inquiétudes ont été exprimées quant au style de gestion de M. Battistelli. Les affaires juridiques portées par l'USOEB devant les juridictions nationales des pays hôtes ont également suscité un vif intérêt.

Célébrations du quarantième anniversaire de la CBE - grève et manifestation du 17 octobre

Les célébrations du quarantième anniversaire de la CBE se sont déroulées le 17 octobre. Elles ont été suivies par les membres du Conseil ainsi que par de nombreux acteurs clés du monde de la PI et des personnalités éminentes. Les festivités ont débuté par l'inauguration de la place Bob-van-Benthem, marquée par une manifestation impressionnante des agents dans la Erhardtstrasse. Le personnel était massé des deux côtés de la rue lorsque toutes les personnalités se

sont rendues du bâtiment Isar au Deutsches Museum. Les manifestants ont pris soin de ne pas offenser inutilement les personnalités locales et ont fait preuve de calme pendant l'allocution du maire de Munich et lors de son passage. Au moment du passage de M. Battistelli, ils se sont montrés beaucoup plus bruyants et lui ont adressé un message très clair.

La participation à la manifestation a été claire et massive. Nous estimons qu'environ 600 agents y ont pris part. La grève du 17 octobre a également été bien soutenue, avec quelque 3 000 participants. Les chiffres fournis par le VP4 sont à nouveau bien inférieurs à ceux recueillis par d'autres canaux.

Conclusions

Les membres du Conseil sont apparemment bien conscients du fait que l'OEB traverse un grave conflit social qui ne peut être ignoré. Les délégations ont été impressionnées par les résultats du vote relatif à la grève et suivront certainement avec intérêt les taux de participation aux futures grèves. Nous nous demandons si M. Battistelli changera d'avis, ou s'il continuera d'affirmer que le problème réside dans l'absence d'"interlocuteur" adéquat, et non dans sa politique. L'avenir nous le dira.

À l'évidence, les délégations au CA ne sont pas seulement conscientes du conflit, mais font aussi pression pour que des solutions soient trouvées. Certaines d'entre elles ont suggéré que le Comité central du personnel leur écrive pour leur donner son avis sur l'absence actuelle de dialogue social. Le Comité prépare donc une lettre qui abordera les questions soulevées. La prochaine étape du traitement du conflit social est entre les mains du Président, mais le Conseil a clairement indiqué que des progrès devraient être accomplis.

Les représentants du personnel lors de la 137^e session du Conseil d'administration